

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 février 2021 - 20 heures - salle polyvalente

Secrétaire de séance à désigner : Laurent NONY

12 conseillers présents

Approbation Compte Rendu du dernier conseil

Le conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

Rapport sur Délégation du Conseil Municipal au Maire

Devis signés

- * Thermi Services : Devis réparation chaudière Salle Polyvalente pour un montant de 2 989.70 euros.
- * Syder : Pose d'une horloge astronomique Le Mât Azalée pour un montant TTC de 224 euros.
- * Signaux Girod : commande de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 297.40 euros.
- * Denis Robert : curage fossé Les Granges et réfection chemin Le Cherpin pour un montant TTC de 780 euros.
- * Conforama : mobilier de bureau étage mairie pour un montant TTC de 1 428.80 euros.

Rôle du secrétaire de séance et des commissions communales

- Le Maire rappelle aux conseillers la fonction et le rôle du secrétaire de séance.
- Au sein de chaque commission 1 conseiller est désigné pour organiser les réunions des commissions.
- Création d'une commission cimetière suite au projet de rénovation :

Responsables : TERRIER Jean-François - LEMEUNIER Nicolas - ESTOURNET-THIBAUT Laure-Marthe - PHILIPPE Nathalie - GUILLAUME Emilie - CASSEVILLE Pierre.

Comptabilité

Point Finances

Recettes et dépenses réalisées en 2020 :

- Section Fonctionnement Dépenses : 414 894.18 €
- Section Fonctionnement Recettes : 494 217.72 €
Soit un excédent de 79 323.54 euros

- Section Investissement Dépenses : 112 480,30 €
- Section Investissement Recettes : 176 578.58 €
Soit un excédent de 64 098.28 euros

Soit un excédent total de 143 421.82 euros pour l'année 2020.

- + A fin 2019 nous avons un excédent de 85.196,47 €
- Dépenses restant à réaliser à fin 2020 (31 850)
- + Recettes restant à réaliser à fin 2020 (2 000)

Soit une somme de 198.768,29 € pour faire le budget

Heures supplémentaires agents

Une délibération a été prise le 29 mars 2004 pour attribuer, en cas de besoin, des indemnités horaires pour travaux supplémentaires aux agents titulaires, non titulaires et stagiaires de la commune.

Le conseil municipal suite à la demande de la trésorerie accepte de compléter cette délibération et fixe la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation d'Heures Supplémentaires/Complémentaires à savoir :

- Secrétaires de mairie
- Agent de l'agence postale (Par 11 voix pour et 1 voix contre)
- Agents de l'école
- Agent de voirie.

Modification régie de recette

La perception de Thizy va fermer au 01/09/2021 et afin de pouvoir encaisser les chèques sans se rendre au trésor public (Tarare au 01/09/21) le conseil accepte de signer un avenant aux régies pour l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au trésor.

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

Les travaux pour le relevé topographiques de la zone AU du Mât ont été effectués. Dès que les résultats de l'étude seront connus, le cabinet Réalités pourra commencer son travail sur la faisabilité du projet du lotissement.

DPU et droits de préférence

Suite à l'instauration du DPU lors du conseil municipal de novembre 2020, le conseil municipal demande que toutes les DIA (déclaration d'intention d'aliéner) soient présentées en conseil.

Nous avons reçu 5 DIA (déclaration d'intention d'aliéner) pour des ventes d'immeubles en zone U de la commune

- Vente immeuble sis au 9 Rue de Thizy ;
- Vente immeuble sis au 16 Rue d'Amplepuis ;
- Vente immeuble sis au 2 Route des Echarmeaux ;
- Vente immeuble sis 1 impasse des prairies ;
- Vente immeuble sis boulevard du Nord.

Le conseil a décidé de ne pas exercer son droit de préemption pour ces 5 demandes.

Nous avons également reçu 2 droits de préférences pour la vente de parcelles boisées :

- Parcelle AH 108 située à Goutte Romaine ;
- Parcelle AN 10 située à Chantoiseau.

Le conseil a décidé de ne pas faire valoir son droit de préférence pour ces 2 parcelles.

Travaux cimetière

Un projet de travaux au cimetière a été évoqué, rénovation des murs et des allées. La commission désignée va travailler sur ce dossier.

Travaux bâtiments

Logement Ex Salinas - studios BM

Le conseil approuve le devis d'Aubonnet de Cours pour la réfection des sols pour un montant de 2 598.23 euros. Les travaux de peinture seront effectués par l'agent de voirie.

Eglise - Chauffage

Le chauffage de l'église ne fonctionne plus, une étude est en cours pour choisir un chauffage adapté à ce bâtiment.

Travaux protection armoire fibre optique

Le conseil approuve le devis reçu de Veillard Stéphane pour une barrière de protection devant l'armoire fibre optique située sur la Place Centrale d'un montant de 936 euros.

Par 11 voix pour et 1 abstention

Réunion Calypso

Monsieur le Maire fait part du compte rendu du Conseil d'administration de Calypso qui a eu lieu le 19 février 2021.

Il précise que 25 personnes de la commune bénéficient de ce service.

Il propose au conseil municipal de voter une subvention pour les 2 années à venir pour un montant de 1 400 euros par an.

Le conseil accepte de verser cette subvention pour les années 2021 et 2022.

Site internet de la commune

La commune envisage de créer un site officiel. Des devis ont été demandés pour la création de celui-ci.

Demandes de subventions

Le conseil accepte des subventions suivantes :

- MFR St Germain Lespinasse : subvention de 180 euros (2 jeunes scolarisés)
- Lycée Agricole de Ressins : subvention de 90 euros (1 jeune scolarisé)
- Comité du Mémorial de Thel : subvention de 80 euros

Infos diverses

Les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans.

A compter du 1^{er} janvier 2021 la population totale de notre commune est : 629 habitants.

Notre commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2017 la prochaine devrait avoir lieu en 2022.

Questions diverses

Le conseil accepte le devis reçu de Kit forêt pour un cache conteneur sur le parking du cimetière d'un montant de 1 350 euros TTC. Les travaux seront réalisés par l'agent communal.

Par 11 voix pour et 1 voix contre

Monsieur Parthiot demande à la commission fleurissement d'embellir cette entrée du cimetière.

Monsieur le Maire propose un marquage au sol pour un emplacement réservé sur le parking du cimetière, accepté à l'unanimité.

Lors du week-end du 17 octobre dernier, la commune a été victime de dégradations dans les rues du centre bourg.

Après avoir déposé une plainte en gendarmerie, la commune a reçu un chèque de 126 euros d'un responsable de ces dégradations pour le remboursement d'un pot de fleur.

Le conseil accepte ce chèque de remboursement.

Monsieur Robert Denis a demandé pour acheter la cabane en bois qui est à l'entrée de l'ancienne déchèterie.

Le conseil accepte de lui vendre cette cabane pour un prix de 200 euros.

Séance levée à : 23 h 00

Fait à Saint-Vincent-de-Reins

Le 05 mars 2021

